

Alain Bornarel et Philippe Madec

# 7 questions aux architectes

de la séquence 6 de l'exposition « Habiter Ecologique »

La séquence 6 de l'exposition « Habiter Ecologique » était un appel à projet européen pour inventer le logement de demain sur un site à Boulogne-Billancourt. Les projets ont été publiés dans le livre catalogue de l'exposition et le projet en question est disponible sur le site [www.madec.net](http://www.madec.net)

## 1 - Densité

Le postulat de base proposait un programme que vous avez souhaité pour certains d'entre vous « densifier », pourriez-vous préciser ce choix ?

- *En règle générale, la densité s'impose pour maîtriser l'étalement urbain et ses effets catastrophiques (déplacement quotidien contraint, émission de gaz à effet de serre, réduction du domaine agricole, etc.). Pour ce site en particulier, urbain, mitoyen dans la densité d'une ville centre, construire moins que ce qui existe serait donc insensé, c'est-à-dire à contre-courant de toute l'histoire humaine, qui mène à la civilisation urbaine.*

## 2 - Transports

Chacun adopte des attitudes diverses eues égard aux transports (voiture, transports en commun), merci de préciser votre position par rapport à cette question.

- *Tout mène à ne pas réaliser de stationnements automobiles pour ce projet :*
  - *l'évolution des comportements dans Paris et sa première couronne : 50% des parisiens n'ont pas de véhicules automobiles, la tendance est à la baisse d'utilisation ;*
  - *la très bonne desserte de la parcelle en transport en commun tant bus que métro ;*
  - *un sous-sol au contact de la nappe phréatique qui engendre une atteinte à la nappe phréatique, une mise en œuvre importante de béton et un surcoût nuisibles ;*
  - *l'exemple positif de réalisation d'immeubles sans stationnement, occupés par des habitants engagés.*

## 3 - Matériaux

Les approches matérielles en qualité de d'architecture écologique sont diverses, merci de préciser la vôtre.

- *Notre approche s'appuie sur deux fondements :*
  - *Économie de la matière / Préservation des ressources ;*
  - *Écologie des matériaux / Santé.*

- *L'économie de la matière passe par la volonté :*
  - *de réduire la mise en œuvre de la matière à ce qui est justement nécessaire,*
  - *et de prescrire le dispositif technique minimal pour atteindre l'énergie positive.*
- *L'écologie des matériaux vise à la prescription de matériaux sains et d'origine équitable.*
- *Notre approche (économie de la matière et écologie des matériaux) a pour objectif de minimiser le poids de l'énergie grise.*

#### **4 - Énergie**

Chacun d'entre vous propose des dispositions particulières en ce qui concerne les ressources énergétiques, merci de préciser votre point de vue et d'apporter, le cas échéant, des compléments.

- *Notre proposition part :*
  - *d'une conception bioclimatique aboutie (solarisation de tous les logements, sas au Nord, ventilation naturelle traversante pour le confort d'été, etc.) et d'une isolation importante équilibrée avec une inertie efficace qui permettent de réduire considérablement le besoin énergétique ;*
  - *d'une prescription précise (non redondante) de dispositif technique, correspondant à l'économie de matière.*

#### **5 - Réglementation**

La réglementation française n'a pas toujours été prise « à la lettre ». Dans certains cas, vous l'avez contourné ou esquivé, afin d'optimiser votre posture architecturale. Pourriez-vous pointer les dysfonctionnements de ces règles actuellement en application (et de leur contradiction avec les mutations nécessaires pour entrer dans une démarche « durable »), et énoncer certaines évolutions susceptibles de favoriser une conception éco-responsable, autant qu'un usage écologiquement correct. Quels seraient, d'après vous, les aménagements (et les décideurs impliqués) qui permettraient de faire évoluer dans le bon sens cette conception respectueuse de l'environnement ?

- *Se reporter au Rapport Jourda au ministre Jean-Louis Borloo, préalable au Grenelle de l'Environnement : « Rapport sur la prise en compte du développement durable dans la construction » ;*
- *Se reporter au Rapport Charignon pour le Comop « Chantier 1 - Bâtiments neufs publics et privés » : « Relevé de quelques dispositions réglementaires freinant la construction de bâtiments tendant vers le "passif" et le "durable" » ;*
- *Se reporter à l'apport de Philippe Madec au Comop « Urbanisme » : « Contribution à une conception éco-responsable de l'urbanisme » ;*
- *Se reporter aux actions de Philippe Madec et Christian Devillers pour l'abolition de la SHON ;*
- *Etc.*

#### **6 - Variations Européennes et hors frontières**

Enfin, étant donné le caractère européen de l'appel à idée, merci de développer en quelques phrases les divergences qui préexistent entre votre approche « nationale » et celle, française, et,

éventuellement, de les mettre en regard avec des démarches que vous avez pu approcher à l'étranger (un étranger hors Europe notamment).

*- La mise en œuvre de la culture comme quatrième pilier du développement durable, le maintien de la tradition sociale française, le retard comblé en termes d'écologie et l'engagement d'une économie verte localisée créera un développement durable à la française.*

## **7 - Complément**

Enfin, libre à vous d'apporter tout élément de réponse ou question qui participerait de la démarche de l'exposition Habiter écologique comme de la pratique architecturale contemporaine à l'heure de « l'environnementale nécessité » :

- **Mixité sociale**
  - *Afin de participer aux objectifs légitimes de mixité sociale de la ville de Boulogne-Billancourt, notre projet est locatif et social.*
  
- **Maîtrise des coûts de construction**
  - *Le programme de logement aujourd'hui :*
    - *abriter un mode de vie urbain confortable et éco-responsable ;*
    - *offrir une grande performance énergétique ;*
    - *construire écologique à un faible coût.*
  
- **Insertion urbaine**
  - *La ville donne sens à l'architecture éco-responsable. Le projet n'est pas un objet en soi, mais une pièce de la ville durable ; dans le cas de ce projet, une pièce du Boulogne-Billancourt à venir*
  
- **Vie quotidienne de proximité**
  - *La ville durable valorise la proximité. La première proximité est le logement. Bien qu'économiques, ils sont grands, confortables et divers pour offrir le plaisir d'y habiter. Pour l'accroître, l'immeuble, quant à lui, propose de multiples possibilités d'y vivre.*
  
- **Qualité d'espace, qualité d'usage**
  - *L'objectif premier de tout projet éco-responsable est le retour à la qualité de vie, malgré la dégradation de l'environnement urbain.*
  - *Flexibilité totale, accueil de tous les usages, accompagnement.*
  
- **Qualité environnementale**
  - *Gérer la nuisance sonore (tout en apportant une lumière du jour abondante et en autorisant la ventilation naturelle) est la condition sine qua non de toute possibilité de vivre d'une manière confortable et éco-responsable, avenue Delattre de Tassigny à Boulogne-Billancourt.*